



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'hospitalisation

Question écrite n° 31833

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la double facturation dans les établissements hospitaliers. En effet, les sorties ont lieu en général en fin de matinée et les entrées au début de l'après-midi, mais les deux sont facturés au tarif d'une journée complète. Il la remercie donc de bien vouloir lui faire connaître la nature des solutions envisagées par ses services pour mettre un terme le plus rapidement possible à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31833

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1999, page 3747